Image not found or type unknown

Contestation d'une procédure de paiement direct

Par **cassignard**, le **07/06/2011** à **16:30**

Mon compte joint a été l'objet d'une procédure de paiement direct pour une pension alimentaire, alors qu'une procédure était en cours pour sa révision que j'ai d'ailleurs obtenue.

Cette saisie a été faite sans que l'étude de l'huissier m'en informe, j'ai juste reçu un courrier de ma banque. Malgré le nouveau jugement diminuant la pension de moitié, la saisie continue et l'étude ne répond pas à mes courriers...et la banque me dit attendre la main levée...

Je pense qu'il y a eu faute de procédure de l'étude, puisqu'elle ne m'a pas informé .

Etant donné que la saisie a commencé en janvier 2011 (nouveau jugement en avril), que puis je faire pour y mettre fin ou l'annuler ? Puis encore faire un recours juridique par rapport à cette procédure ?

Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés